



SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Droits des femmes: le double impact du Covid-19 et des violences

Rudy HOMBENET ANVINGUI Libreville/Gabon

A crise sanitaire marquée par la pandémie à coronavirus serait-elle venue mettre à plat les résolutions formulées, il y a 25 ans, lors de la conférence de Beijing? Laquelle rencontre prône la protection des droits des femmes, notamment dans son rapport et plus précisément dans son article 29 qui stipule: "Prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes et des filles".

En effet, au nombre des victimes de cette crise sanitaire mondiale figurent les femmes qui, durant le confinement exigé dans la grande partie du globe terrestre, ont été victimes de violences de tout genre. Si les statistiques dans ce cas précis, sont méconnues au Gabon, il faut tout de même indiquer que

lors d'une récente réunion du bureau régional du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, portant sur l'impact de la Covid-19 sur les VBG dans ces deux sous-régions d'Afrique, Mabingue Ngom, le directeur régional de l'UNFPA pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre a affirmé que: "Les études croisées relatives ont montré une forte corrélation entre la Covid-19 et la vulnérabilité socio-économique accrue des femmes et des filles, en particulier dans les sociétés à économie faible et informelle". Ce jeudi 1er octobre 2020, sous le thème "Accélérer la réalisation de l'égalité hommesfemmes et l'avancement de toutes les femmes et les filles", l'Assemblée générale des Nations unies va convoquer une réunion de haut niveau à l'occasion du 25e anniversaire de la 4e Conférence mondiale sur les

femmes et de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing (1995). Celle-ci demeure la feuille de route la plus visionnaire et la plus complète en matière de promotion des droits des femmes au monde.

25 ans après, des progrès en faveur de l'égalité des sexes ont été accomplis. Malgré tout, les progrès ont été trop lents. Pas un seul pays n'a atteint l'égalité des sexes. La pandémie à Covid-19 a mis en évidence la dépendance de la société envers les femmes. Tant celles se trouvant en première ligne dans la réponse que chez elles; alors que l'impact de la pandémie met en péril les acquis durement gagnés en faveur des



Les violences faites aux femmes ont connu une progression pendant la crise sanitaire dans le monde.

droits des femmes.

Les femmes et les filles sont confrontées à des impacts disproportionnés, avec des consé-

quences de grande portée dans tous les domaines, de la santé à l'économie, et de la sécurité à la protection sociale.

VBG : une plus-value dans l'accompagnement des victimes

Le clin d'œil de



Prissilia M MOUITY Libreville/Gabon

UVERTE le jeudi 24 septembre dernier au siège de l'Observatoire des droits de la femme et de la parité clinique juridique (Odefpa), la formation sur la prise en charge des violences basées sur le genre (VBG), destinée aux parajuristes, s'est achevée le week-end écoulé. Prisca Koho Nlend, ministre des Affaires sociales et des Droits de la femme, a procédé à la clôture 🕿 des travaux.

Durant plusieurs jours, les membres de l'Odefpa, une "clinique juridique", ont été édifiés, entre autres, sur la procédure judiciaire applicable aux VBG, la prise en charge des victimes des violences et la médiation familiale. Cet apprentissage a permis aux acteurs de lutte contre les VBG d'acquérir des rudiments indispensables à l'accompagnement des femmes et hommes violentés dans leurs ménages, dans la rue et même dans leurs lieux de travail.

La session de formation de



Photo de famille à l'issue de la formation des parajuristes sur les VBG.

l'Odelpa qui cadre avec les prérogatives de ses responsables est salutaire, selon Prisca Koho Nlend, d'autant plus qu'elle s'inscrit au nombre des actions menées au sein de son département ministériel. "Je vous félicite pour la qualité des thématiques abordées au cours de ces ateliers. Je vous encourage à multiplier ce genre d'initiatives qui permettent de mieux appréhender les problématiques et les actions menées par le gouvernement dans la lutte contre les VBG", a fait savoir le membre du gouvernement.

Pour les initiateurs et participants à ces travaux, les connaissances acquises lors de ce stage sont de nature à mieux orienter et accompagner efficacement toute victime de violence.